



**ILCEA**

Revue de l'Institut des langues et cultures d'Europe,  
Amérique, Afrique, Asie et Australie

**17 | 2013**

**1861-2011 : réflexions sur l'abolition du servage en  
Russie**

---

## Des usages de la liberté : abolition du servage et paysannerie chez Boris Tchitchérine

*The uses of freedom: peasantry and the abolition of serfdom in the works of Boris  
Tchitcherin*

*О ПОЛЬЗОВАНИИ СВОБОДОЙ: ОТМЕНА КРЕПОСТНОГО ПРАВА И КРЕСТЬЯНСТВО,  
СУДЯ ПО БОРИСУ ЧИЧЕРИНУ*

Sylvie Martin



**Édition électronique**

URL : <http://ilcea.revues.org/1784>  
ISSN : 2101-0609

**Éditeur**

Ellug / Éditions littéraires et linguistiques  
de l'université de Grenoble

**Édition imprimée**

ISBN : 978-2-84310-243-1  
ISSN : 1639-6073

**Référence électronique**

Sylvie Martin, « Des usages de la liberté : abolition du servage et paysannerie chez Boris  
Tchitchérine », *ILCEA* [En ligne], 17 | 2013, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 02 octobre 2016.  
URL : <http://ilcea.revues.org/1784>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 octobre 2016.

© ILCEA

---

# Des usages de la liberté : abolition du servage et paysannerie chez Boris Tchitchérine

*The uses of freedom: peasantry and the abolition of serfdom in the works of Boris Tchitcherin*

О ПОЛЬЗОВАНИИ СВОБОДОЙ: ОТМЕНА КРЕПОСТНОГО ПРАВА И КРЕСТЬЯНСТВО,  
СУДЯ ПО БОРИСУ ЧИЧЕРИНУ

Sylvie Martin

---

- 1 Dans son premier article *La question d'Orient du point de vue russe*, Boris Nikolaevitch Tchitchérine (1828-1904) se livre sur un ton particulièrement véhément à une critique en règle de la politique menée par Nicolas I<sup>er</sup>, tant à l'intérieur que sur la scène internationale. Écrit en 1855 du vivant du souverain, le texte circule sous le manteau. Rien d'étonnant donc, à ce que, Boris Tchitchérine soit dès la fin des « sept années de ténèbres » au nombre des auteurs qui envoyèrent des manuscrits à Alexandre Herzen. Outre « La Sainte Alliance et la politique autrichienne », paru dans le *Recueil historique de l'imprimerie russe libre*, l'émigré de Londres publia dans les *Voix de Russie* la « Lettre à l'éditeur », écrite à quatre mains avec Konstantin Dmitrievitch Kaveline, « Les problèmes actuels de la réalité russe », « L'aristocratie, en particulier l'aristocratie russe » et « L'état de servage ». À ces textes il faut ajouter « La situation présente et future des paysans des propriétaires fonciers » que Boris Tchitchérine donne à Evgueni Fedorovitch Korch lorsque celui-ci décide en 1857 de créer la revue *Ateneï* qui paraît en 1858 et 1859.
- 2 Boris Nikolaevitch Tchitchérine ne consacre donc, à proprement parler, que deux textes au servage et à son abolition. Dans « L'état de servage », il examine la question du servage dans son ensemble, en historien et en juriste. « La situation présente et future des paysans des propriétaires fonciers » est un texte plus technique, essentiellement consacré aux tâches qui attendent les comités de province pour résoudre les problèmes liés à

« l'état transitoire » (*perehodnoe sostoânie*), entre servage et liberté, en appliquant les « conditions essentielles » (1858c, p. 502) définies par le gouvernement.

- 3 Envisagées du strict point de vue du présent colloque qui se fixe pour objectif « d'éclairer les conditions qui ont rendu possible en 1861 l'abolition du servage », les deux contributions de Boris Tchitchérine ne méritent pas davantage d'attention que beaucoup d'autres, écrites lors du « dégel » que marqua l'avènement d'Alexandre II : ce ne sont que quelques pages dans la masse de l'abondante littérature dédiée à « la question qui agitait les esprits à cette époque » (1991, p. 199). Que Nikolaï Alexeevitch Milioutine ait estimé que ces textes pouvaient servir de base aux recommandations données aux comités de provinces ou bien que Mikhaïl Nikolaevitch Mouraviev, ministre des biens de l'État, ait souhaité avoir recours aux compétences du jeune juriste ne change rien à l'affaire : Tchitchérine n'est pas un acteur de premier plan de l'abolition du servage. C'est si vrai qu'il est absent de Russie en février 1861. Il voyage en Europe depuis avril 1858 pour se préparer à la carrière scientifique qu'il considère comme sa vocation et dont la chaire de droit de l'État à l'université de Moscou que lui a promise Evgraf Kovalevski lui ouvre les portes. À Milioutine qui lui proposait de faire partie des commissions de rédaction, il a répondu « que d'autres personnes, bien plus au fait que [lui] des questions concrètes, feraient ce travail » (1991, p. 201).
- 4 Pourquoi, dans ces conditions, inscrire malgré tout le nom de Boris Tchitchérine aux côtés des figures de proue que sont en l'occurrence Ivan Tourgueniev, Alexandre Herzen ou Piotr Dolgoroukov ? Parce que, comme nombre de ses contemporains, Tchitchérine pense l'abolition du servage dans le cadre plus large d'une modernisation du pays dont elle est, selon lui, à la fois la condition indispensable et le premier jalon. Parlant de son départ pour l'Europe, il écrit dans ses *Mémoires* :
 

Je partis pour l'étranger à l'époque la plus significative pour la Russie, au moment du tournant historique le plus important, alors qu'on préparait une réforme qui mettait fin pour toujours à l'ordre ancien et posait les fondements d'un nouvel ordre des choses. En même temps s'achevait la période purement littéraire du développement de notre société ; on entrait dans la période de l'action concrète. (1991, p. 201)
- 5 Parmi les sept mesures que Boris Tchitchérine énumère à la fin des « Problèmes actuels de la réalité russe » et que doit prendre sans tarder, selon lui, un gouvernement libéral, l'abolition du servage vient en deuxième position, juste après la liberté de conscience, « le premier et le plus sacré des droits du citoyen » (1858b, p. 129). Car pour lui, la modernisation sera libérale ou ne sera pas : « C'est de la liberté dont nous avons besoin » (1858b, p. 128) « C'est dans le libéralisme qu'est tout l'avenir de la Russie » (1858b, p. 128-129), affirme-t-il.
- 6 S'il quitte son pays à un moment aussi crucial, c'est justement pour se former plus efficacement à l'action concrète à laquelle il entend prendre part à la fois en formant à l'université des cadres susceptibles de promouvoir la modernisation et en contribuant à préparer la société russe à la liberté politique, conçue comme suite logique de la liberté civile.
- 7 C'est dans cette perspective que l'on rendra compte ici des écrits de Boris Tchitchérine sur le servage avant d'examiner quelle modernisation il envisage en défendant le principe de liberté.

## Abolir le servage

- 8 Boris Tchitchérine développe son plaidoyer en faveur de l'abolition du servage selon trois axes : causes et contexte historiques de l'apparition de cette institution, réfutation en règle de tous les arguments avancés en faveur de son maintien, modalités de son abolition.

### Causes et contexte historique

- 9 L'historien qu'est aussi Boris Tchitchérine rappelle que la paysannerie russe a évolué progressivement de l'état de liberté vers l'état de servage. Conformément à sa lecture de l'histoire russe comme partie intégrante de l'histoire européenne, il voit dans l'apparition de l'État moderne en Russie au XVI<sup>e</sup> siècle la fin d'une période où paysans et nobles passaient librement d'un maître à l'autre dans une sorte de nomadisme géographique et politique. Quand la monarchie lutte à bon droit en France contre les Grands pour instaurer l'État, l'autocratie, sorte de stade ultime de la monarchie selon Tchitchérine, conduit en Russie une évolution de même nature, en fixant les paysans à la terre et en imposant le service obligatoire à la noblesse :

Les paysans se déplaçaient en masse, quittant un lieu pour l'autre ; hameaux et villages apparaissaient pour être ensuite abandonnés par leurs habitants ; les champs redevenaient des friches, la précarité de tous les rapports sociaux atteignait son extrême limite.

L'État naissant ne pouvait évidemment pas tolérer un tel ordre des choses. Bâtit l'État exigeait une population sédentaire, des rapports sociaux stables, des obligations constantes. Le gouvernement avait besoin de moyens et le désordre généralisé rendait ces moyens très faibles. Il était impossible de se contenter du service volontaire des différents états encore trop peu marqués par les principes du bien public ; il fallait les contraindre à servir l'État et le gouvernement imposa à tous une contribution.

C'est à la noblesse qu'il eut d'abord recours en lui imposant l'obligation de servir constamment, sur les champs de bataille ou dans le domaine civil. [...] Pour que les propriétaires puissent consacrer leur vie au service de l'État, il fallait que les paysans les servent. L'un ne pouvait aller sans l'autre. [...] En outre, l'État avait besoin de ressources, qu'il collectait auprès des paysans et des marchands. La terre n'ayant aucune valeur, seul le travail était source de revenus. (1856, p. 147-149)

- 10 Résultat d'un long processus, le servage a donc été définitivement instauré parce qu'il répondait aux nécessités d'une situation historique donnée, celle de la construction d'un État moderne :

En conséquence, force est de dire qu'en son temps c'était une mesure utile et qui n'avait rien d'inique, puisque l'obligation de supporter des charges était égale pour tous les états. (1856, p. 150)

- 11 C'est Catherine II qui rend le servage inique : « puisque les nobles étaient affranchis du service du tsar, les paysans, en toute équité, devaient être affranchis du service du propriétaire » (1856, p. 150). Or, non seulement la tsarine n'affranchit pas les paysans, mais elle étend le servage à la Petite-Russie et fait don, en Russie, des paysans d'État à ses favoris, établissant ainsi un « ordre étrange » où la « minorité du peuple avait gagné l'autre rive tandis que la majorité demeurait en arrière » (1858c, p. 488) : « Ce fut une iniquité criante, là commence l'illégitimité du servage. » (1856, p. 152)

## Réfutation des arguments en faveur du servage

- 12 Régulièrement appelée à la rescousse par ceux qui plaident en faveur du maintien du servage, l'histoire donne donc au juriste sa première arme pour contrebattre leurs thèses. Car, même s'il a balayé leurs arguments d'une condamnation sans appel (« ce sont les arguments de tous les oppresseurs » (1858b, p. 135), il les réfute méthodiquement : « De quelque point de vue que l'on examine cette question, l'état de servage ne trouve aucune justification nulle part. » (1856, p. 131)
- 13 Sur le plan moral tout d'abord, le servage est inadmissible car contraire à la notion même d'humanité. Un homme ne peut être propriétaire d'un autre, « et arbitrairement le rendre heureux ou malheureux, le priver de ses biens, de sa famille, de sa patrie [...], le vendre comme du bétail ou comme un objet dont on fixe le prix seulement en fonction de ce qu'il rapporte, même si cet objet, comme par ironie, porte le nom d'âme humaine » (1856, p. 132). En outre, les serfs sont régulièrement soumis par leurs maîtres à de mauvais traitements qui ne peuvent disparaître qu'avec le servage lui-même, parce qu'il en est la cause.
- 14 Le servage est en outre une aberration économique, et pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est une institution historiquement dépassée : c'est seulement dans un pays « à demi-sauvage » que « le servage peut être plus rentable pour l'État que le travail libre » (1856, p. 136) car « le travail d'un serf peut surpasser tout au plus celui d'un barbare de l'Asie à demi-sauvage » (1856, p. 138). L'époque où il fallait fixer les paysans à la terre est révolue, et d'ailleurs, « la terre a un prix en elle-même » (1856, p. 138), elle est devenue un capital.
- 15 Désormais, insiste le libéral, « le servage, vestige des temps révolus, est partout une entrave à l'évolution » (1858c, p. 489) car « seule une activité qui a pour ressort le profit personnel peut faire significativement progresser l'industrie. [...] Chacun ne travaille avec zèle que pour son propre bénéfice et nul ne travaille si les fruits de son labeur ne sont pas garantis par la loi. » (1856, p. 136) En outre, dans un monde où la Russie est dans une interdépendance commerciale et technique de plus en plus grande avec l'Europe, elle est obligée de marcher du même pas économique que sa partenaire et concurrente, ce qui reste hors d'atteinte tant qu'elle est handicapée par le servage : la richesse d'une nation « provenant du travail et de l'activité de ses hommes » (1856, p. 138), le servage qui limite l'une et l'autre nuit à la position internationale de la Russie.
- 16 Il entrave aussi l'instauration en Russie d'un fonctionnement économique sain (1858c, p. 491). En premier lieu parce qu'il masque le coût du travail, empêchant toute gestion comptable un tant soit peu précise ; or, celle-ci « est la condition première de toute entreprise économique » (1856, p. 140). L'occidentaliste libéral rejoint ici l'argumentation développée en 1847 par le slavophile Alexandre Ivanovitch Kochelev qui, dans son texte intitulé « Libre volonté vaut mieux que contrainte » (*Ohta puše nevoli*), appelait les nobles à se libérer des serfs : « Seule l'habitude, seule la paresse orientale nous empêchent de nous libérer des serfs » (Košelev, 1991, p. 200).
- 17 Par ailleurs, le servage fait obstacle au développement d'un marché intérieur propice à l'industrie puisqu'il favorise une économie autarcique où les propriétaires, catégorie aisée de la population, se contentent de ce que produisent bon an mal an leurs serfs, ce qui a pour effet d'étrangler la demande.

- 18 Enfin, le servage pervertit les mentalités. Chez le serf, en l'absence de toute incitation économique, il entraîne l'apathie car la paresse légendaire du paysan russe est, martèle Tchitchérine, la conséquence du servage, et non sa justification, voire sa cause comme le voudraient d'aucuns (1856, p. 139). Chez le maître, il développe la propension à attendre d'être servi, le goût de l'oisiveté et, pire encore, le mépris du travail regardé comme un déshonneur (1856, p. 157 et 159). Chez le serf comme chez le maître, le servage ruine toute initiative (1858c, p. 488-489) sans laquelle il n'est pas d'esprit d'entreprise, donc d'économie moderne, c'est-à-dire libérale.
- 19 Quant à ceux qui avanceraient justement que le système économique russe fondé sur le servage est le meilleur rempart contre la monstrueuse paupérisation des « basses classes » que l'on observe en Europe occidentale, Tchitchérine leur répond qu'en raison de ses vastes terres et de sa faible densité de population, la Russie doit être comparée non pas à l'Europe, mais aux États américains du Nord où le travail est libre, où l'industrie se développe, où la prospérité s'étend à toutes les classes de la population grâce à un niveau d'instruction et de formation qui fait tant défaut à la Russie (1856, p. 144-145). Et comment développer l'instruction sans liberté ?
- 20 Enfin, et c'est peut-être le plus grave, le servage est une catastrophe sur le plan politique, car il laisse à des personnes privées le pouvoir qui revient à l'État. Alors que Karamzine se félicitait que les propriétaires soulagent l'État du soin de toute une partie de la population en usant des pouvoirs que le souverain leur avait abandonnés sur leurs serfs (Karamzine, 2004, p. 80), Tchitchérine voit dans cette situation le signe désastreux de la débilité de la puissance publique, synonyme à ses yeux d'arriération politique :
- L'État est la société en tant que tout, en tant qu'union de tous ses membres. [...] Le pouvoir qui s'instaure n'est rien d'autre que la domination du tout sur les parties. Ce pouvoir revient au gouvernement [...]. Ce n'est pas en tant que personne privée, mais en tant qu'organe de l'État qu'un fonctionnaire a du pouvoir. [...] Le propriétaire ne remplit pas ces conditions. Il est une personne privée. [...] Cette aliénation dans des mains privées du pouvoir de l'État sur un tiers de la population est si opposée à l'ordre étatique qu'aucun gouvernement éclairé ne peut la tolérer. On considère habituellement en Russie la libération des paysans comme une mesure libérale. Et à bon droit, évidemment, puisque la liberté est donnée à des serfs ; mais c'est en même temps une mesure gouvernementale, que doit mettre en œuvre tout gouvernement qui a un tant soit peu le sens de l'État. (1856, p. 134-136)
- 21 La corruption des mentalités est encore plus dommageable sur le plan politique que dans le domaine économique. D'une part, elle obscurcit les esprits :
- Les paysans sont véritablement en Russie aujourd'hui ce qu'étaient les paysans en France au XVIII<sup>e</sup> siècle : *la gent taillable et corvéable à merci*<sup>1</sup>. [...] Mais dès qu'il est question d'abolir l'état de servage ou même de limiter le pouvoir du propriétaire, on entend pousser les hauts cris, on nous dit que cela revient à soulever le peuple, on dénonce les menées des libéraux, l'atteinte à la propriété et la ruine de la noblesse, premier point d'appui du trône. Le point d'appui n'est manifestement pas ce qui est en bas, qui porte la charge et croule sous le fardeau, mais ce qui est en haut et jouit des fruits du travail d'autrui. (1856, p. 153-154)
- 22 D'autre part, le servage accoutume à l'état de non-droit et instille dans la société le mépris du droit et de la loi, ce qui interdit tout progrès politique :
- L'ensemble de la vie publique russe est le reflet de la profonde injustice faite aux paysans [...]. En tolérant le non-droit dans ses institutions, l'État en a pris l'habitude. Le sens du droit, le sens de la légalité qui ne sont déjà pas caractéristiques du Russe, lui sont devenus totalement étrangers. [...] L'arbitraire n'étonne personne et on le tient presque pour un phénomène normal dans la

société. [...] Chacun ne se préoccupe que d'une chose, trouver un moyen de contourner une loi qui lui pèse. La noblesse, qui possède des hommes privés de droits, est à son tour sans droits et sans voix devant le gouvernement. (1856, p. 154-155)

## Les modalités de l'abolition

- 23 La cause est donc entendue, le servage doit être aboli, faute de quoi la Russie n'a aucune chance de rejoindre la voie du progrès en sortant de la crise dont la défaite de Crimée a été le révélateur. Mais quels principes doivent présider à cette abolition ?
- 24 Tchitchérine précise d'emblée que « la différence essentielle qui s'impose à l'examen de cette question est la possession [vладение] de la terre, et rien d'autre » (1856, p. 173). Donc, si les propriétaires peuvent avoir trois catégories de serfs, les paysans (*krest'âne*), les serviteurs (*dvorovye lûdi*) et les paysans qui vivent de leur industrie (*krest'âne promyšlennye*), ces trois catégories doivent être ramenées à deux, les paysans et les autres.
- 25 On peut envisager trois modes de libération des serfs : « abolir le servage par la loi sans compensation pour le propriétaire », ou « définir juridiquement les rapports des propriétaires et des paysans pour rendre les propriétaires copropriétaires de la terre dont les paysans ont la possession », ou encore « donner aux paysans le droit de racheter à leur propriétaire la terre sur laquelle ils sont installés pour en faire des agriculteurs libres, propriétaires de plein droit de leurs lopins » (1856, p. 174-175).
- 26 La première option est parfaitement équitable sur le plan du droit, mais elle présente l'inconvénient majeur de précipiter les paysans dans la misère « en rendant sans foyer et errante une population qui doit être par nature sédentaire et propriétaire » (1856, p. 177). Le risque politique et social est énorme car « il ne fait aucun doute que 22 millions de personnes, arrachées de force à la terre à laquelle elles sont viscéralement attachées de tout leur être ne demeureront pas paisibles » (1856, p. 180). Le risque économique n'est pas moindre puisque
- une agriculture florissante suppose la possession solide et à long terme de la terre. Seul le propriétaire ou celui qui jouit de la possession à long terme de la terre peut travailler celle-ci comme il convient et faire les améliorations économiques susceptibles d'apporter un profit durable (1856, p. 180).
- 27 La deuxième solution, qui consiste à laisser la terre « propriété éternelle et inaliénable du propriétaire » en en « donnant la possession éternelle au paysan » contre rétribution au propriétaire « pour le droit d'usage », est très délicate à mettre en œuvre (1856, p.182). Et surtout, elle ne constitue aux yeux de Tchitchérine qu'une demi-mesure, « c'est seulement un pas vers la libération », puisque « le paysan demeure subordonné au propriétaire et soumis à un travail contraint, même s'il est affranchi de l'arbitraire » (1856, p. 186).
- 28 Tchitchérine préconise donc la troisième option, « le rachat par les paysans des terres sur lesquelles ils sont installés » (1856, p.198). Il repousse l'argument d'atteinte à la propriété, en invoquant plusieurs raisons. Tout d'abord, « nul ne peut nier le droit des paysans à la terre à laquelle ils ont été liés de force et qu'ils ont travaillée de leurs mains durant deux cent cinquante ans » (1856, p. 199). En outre, le droit de propriété cède toujours au profit de l'État et l'on ne saurait mettre en balance l'utilité pour l'État d'une voie ferrée et le sort de 22 millions de personnes. De surcroît,
- ayant affranchi la noblesse de l'obligation de service, le gouvernement est en droit d'exiger d'elle une compensation équivalente et s'il considère que la libération des

paysans avec la terre est utile pour l'État, il peut mettre cette mesure à exécution même si elle entraîne un préjudice sensible pour les propriétaires (1856, p. 202).

Or, les propriétaires ont tout à gagner à cette opération, car le rachat leur fournira le capital nécessaire pour améliorer l'exploitation de leurs terres et embaucher des salariés (1856, p. 204-205).

29 Plus solide est l'objection selon laquelle les paysans ne disposent pas des fonds nécessaires au rachat de la terre. Pour remédier à ce problème, Tchitchérine suggère que l'État crée à la fois une caisse de dépôt où les paysans verseraient chaque année les fonds nécessaires au rachat, qui seraient rémunérés à 5 %, et une banque de prêt pour aider les paysans les plus démunis. Ainsi, « les paysans seront libérés peu à peu, sans luttes ni bouleversements. Les uns achèteront leur liberté et leurs terres plus rapidement, les autres plus lentement, en fonction des forces et de l'état de fortune de chacun » (1856, p. 211).

30 Satisfaisante pour le juriste, cette troisième solution l'est aussi pour l'homme politique. Tchitchérine critique vertement ceux qui « aveuglés par le conservatisme le plus stupide, affirment que distribuer la terre à un grand nombre de petits propriétaires est une institution démocratique, qui aboutira inmanquablement à des troubles et à un gouvernement populaire » (1856, p. 211) :

[Mieux vaut pour l'État] avoir plusieurs millions de propriétaires [que] plusieurs millions d'ouvriers [qui] sont toujours la base principale de toutes les émeutes. En tant que masse mobile, dépourvue de liens solides et qui n'a rien à perdre, les ouvriers constituent l'élément le plus démocratique qui se puisse concevoir. En revanche, le propriétaire, qui craint toujours pour ses biens, ne redoute rien tant que les troubles. (1856, p. 213-214)

Avoir une population sédentaire, ou errante, attachée à l'ordre existant par la possession de la terre ou toujours prête à se soulever en raison de la fragilité de sa situation, telle est l'alternative qui s'offre à nous à l'instant présent. Il n'y a pas à balancer. (1858c, p. 495)

31 Dans une logique qui préfigure celle de Stolypine, Tchitchérine affirme que devenu propriétaire, le paysan russe, qu'il caractérise comme « l'être le plus docile qui soit au monde », sera pour « le pouvoir l'appui le plus ferme et le plus sûr » (1856, p. 214).

32 Les serviteurs et les paysans qui vivent de leur industrie devront racheter leur liberté pour dédommager leur propriétaire, mais à un prix fixé par le gouvernement et identique pour tous. Ils auront le droit de chercher un autre employeur que leur propriétaire, mais devront verser une redevance annuelle à ce dernier tant qu'ils n'auront pas achevé de racheter leur liberté. Une banque de prêt et des caisses d'épargne seront aussi créées pour eux.

33 Tels sont les principes qui doivent, selon Tchitchérine, « permettre en vingt ans à la Russie de s'affranchir du servage » (1856, p. 225). On note que pour lui, cette réforme doit être conduite par l'État, avec la loi pour outil. L'occidentaliste renoue là avec son opposition radicale aux slavophiles pour récuser le contrat entre propriétaires et paysans :

Tout en étant d'accord avec eux [les slavophiles] sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la nécessité de libérer les paysans avec la terre par le biais du rachat, je ne partageais pas leur vision des modalités pratiques de la réforme. Les slavophiles étaient partisans du système des contrats libres, alors que je réclamaï l'action du gouvernement. (1991, p. 200)



- 34 Ce désaccord masque une divergence profonde sur le *mir*. Adeptes de l'évolution sans bouleversements brutaux, Tchitchérine considère pour cette raison qu'il ne faut pas abolir le *mir* en même temps que le servage :

En ce qui concerne la possession de la terre par le *mir*, il n'y a qu'à laisser faire le cours naturel des choses. [...] Les nécessités pratiques et les contradictions de la vie adapteront d'elles-mêmes l'ordre ancien au nouveau. Nous sommes certains que dans les premiers temps, la possession de la terre par le *mir* subsistera presque partout. Cet usage sera conforté par une longue habitude et par l'impossibilité de dégager des lopins particuliers dans les terres dont le *mir* a la possession. Mais nombreux seront les paysans, notamment les riches, qui trouveront avantageux et opportun d'acheter leurs lopins en pleine propriété individuelle. Il suffit que cela se fasse par accord de plein gré entre le propriétaire et le paysan : ce sera le début du nouvel ordre économique. (1858c, p. 523)

- 35 Il n'est cependant pas favorable au système du *mir*, lui préférant de beaucoup la propriété privée.

Si le paysan doit recevoir un certain droit sur la terre, de quelle sorte doit être ce droit ? Ressortira-t-il à la propriété pleine et entière, ou peut-il être compatible avec le droit du propriétaire sur la même terre ? Cette dernière mesure ne peut pas ne pas être approuvée à titre transitoire, ainsi que nous le verrons. Mais il en va tout autrement si nous envisageons un objectif plus lointain, à savoir l'état normal des conditions économiques vers lequel doit aller l'État. Sous ce rapport, on ne saurait taire que seule la libre propriété peut satisfaire les besoins juridiques et économiques du peuple. (1858c, p. 495)

- 36 Au contraire, Alexandre Kochelev écrit dans une lettre à Tchitchérine qu'il est indispensable de conserver la possession communautaire de la terre ; pour lui, le *mir* est l'institution sur laquelle doit prendre appui une réforme dont l'État se sera borné à définir le cadre général.

## Quelle modernisation ?

- 37 La question du rôle de l'État n'est pas sans rapport avec celle de la modernisation du pays. Le terme « *gosudarstvennik* » est souvent utilisé pour qualifier Boris Tchitchérine, malgré le paradoxe d'une telle définition lorsqu'elle est appliquée à un libéral. L'hegelianisme auquel le juriste resta fidèle toute sa vie conforte cette caractéristique. Il est indéniable que la théorie de l'État tient une place importante dans la pensée politique de Boris Tchitchérine : union suprême au-dessus de toutes les autres unions, de la famille à la société en passant par l'Église, l'État, garant du bien commun, a pour mission de concilier les contraires dans une permanente recherche d'équilibre.

## Un penseur de la transition

- 38 Parce que Boris Tchitchérine voit dans l'abolition du servage une réforme qui « posera derrière nous une ligne infranchissable, une ligne qui nous séparera du passé, de sorte que tout retour en arrière sera impossible » (1858c, p. 486), « une réforme qui met fin pour toujours à l'ordre ancien et pose les fondements d'un nouvel ordre des choses » (1991, p. 201), les textes qu'il écrit à la fin des années 1850, avant le début des « Grandes réformes » constituent le programme qu'il propose pour organiser le passage vers le « nouvel ordre des choses » ; même si le terme n'était pas en vogue, c'est bel et bien la « transition » que pense alors Boris Tchitchérine.

- 39 Ardent partisan des institutions représentatives, il souhaite voir la Russie évoluer vers la monarchie constitutionnelle, qui est à ses yeux le meilleur des régimes. Toutefois, il considère qu'au lendemain de la mort de Nicolas I<sup>er</sup>, le pays n'est pas prêt pour la liberté politique ; aussi est-il hostile à l'instauration immédiate d'une Constitution qu'il juge risquée parce que prématurée. Attaché à l'idée qu'un progrès paisible et harmonieux est nécessairement progressif, il pense que la Russie doit faire l'apprentissage de la liberté politique avant de se doter d'une Constitution et d'une « représentation nationale » : si l'on se souvient que vingt années seront selon lui nécessaires pour que les paysans soient affranchis, on comprend que c'est aussi le délai qu'il assigne à la Russie pour faire son éducation politique. Cela peut paraître long au temps humain et aux espérances impatientes qui bouillonnent au début du règne d'Alexandre II, mais c'est assez rapide pour construire « un nouvel ordre des choses », quand on raisonne en théoricien de l'histoire et du droit.
- 40 La première tâche qui s'impose est donc de donner à tous la liberté civile en abolissant le servage et de créer les conditions nécessaires pour que puisse se développer en Russie le principe de liberté, c'est-à-dire pour que le pays atteigne la maturité politique. Aussi, à la liberté de conscience et à l'abolition du servage, l'auteur des « Problèmes actuels de la réalité russe » ajoute-t-il cinq autres mesures à prendre rapidement : la liberté de l'opinion publique, la liberté d'imprimer, la liberté d'enseignement, la publicité de toutes les actions du gouvernement dont la divulgation ne nuit pas à l'État (notamment la publicité du budget de l'État), la publicité des procédures judiciaires (1858b, p. 129-143).
- 41 Ce sont pour Tchitchérine les conditions indispensables à l'éducation politique, c'est-à-dire à la formation d'une société civile et d'une opinion publique qui soient le lieu d'exercice de la liberté. Ainsi se trouvera résorbée en même temps une des principales causes de la crise que traverse le pays : la coupure qui sépare le monarque et le pouvoir de la société.
- 42 La liberté de l'opinion publique est « la pierre angulaire d'une politique libérale » (1858b, p. 137) :
- Il est temps [...] d'ériger une opinion publique qui puisse être la meilleure et la plus sûre aide d'un gouvernement qui a en vue le bien de la nation. Seule l'opinion publique est capable de dévoiler la vérité, de dénoncer les abus, de révéler les hommes capables et d'inciter le gouvernement à faire les réformes nécessaires. L'opinion publique est l'expression de la pensée nationale. Certes, au début, elle sera fragile, immature, éclatée ; il ne peut en être autrement après des siècles de silence. Mais la liberté l'éduquera et la consolidera et le gouvernement trouvera alors en elle son meilleur allié. (1858b, p. 139)
- 43 La liberté d'imprimer « est la conséquence nécessaire de la liberté de l'opinion publique » :
- Le gouvernement n'a rien à craindre des attaques de l'opposition. [...] L'opposition donnera une issue légale et régulière à toutes les aspirations du peuple qui sont aujourd'hui étouffées, car un mécontentement exprimé perd la moitié de sa force. [...] Elle fera l'éducation du peuple à l'intelligence politique et révélera la vérité au gouvernement, mettra ses défauts en lumière, exprimera les besoins divers du peuple. L'opposition est précisément l'expression de ces besoins divergents ; leur confrontation et leur lutte fait toute la vie politique d'un peuple. [...] Seul l'appel à enfreindre l'ordre légal et la volonté de renverser les institutions publiques ne doivent pas être tolérés. Mais le gouvernement dispose pour cela de la loi qui châtie le coupable. (1858b, p. 139-142)

- 44 La liberté d'enseignement est indispensable à l'indépendance de la science à laquelle « le gouvernement ne peut pas imposer ses vues » (1858b, p. 142). La publicité des actions du gouvernement est une nécessité car « le peuple doit savoir ce qui se passe au sommet du gouvernement, les affaires publiques sont les siennes » (1858b, p. 143). Quant à la publicité des procédures judiciaires, non seulement elle permet de lutter contre les abus, mais elle a une vertu pédagogique puisque « elle développe chez les citoyens le sens du droit et de la légalité, qui sont le fondement de toute vie publique rationnelle » (1858b, p. 143).

## Une transition conduite par l'État

- 45 C'est bien l'État qui est à la manœuvre pour conduire et accompagner la transition en adoptant les mesures libérales indispensables à l'évolution que Tchitchérine appelle de ses vœux. Aussi ne faut-il pas voir de contradiction entre le libéralisme de Boris Tchitchérine et sa défense acharnée de l'État à cette période. L'homme de l'art politique raisonne en fonction d'une situation existante : hostile par principe à la révolution, Tchitchérine considère que seul l'État est en mesure d'organiser la transition et l'État, à la charnière des années 1850-1860 en Russie, est autocratique. Il écrira lui-même en 1882 :

Il y a vingt-cinq ans, en Russie et en Occident, l'orientation générale des esprits était hostile à l'État. Tout devait trouver son origine dans le libre mouvement des forces sociales. Toute intervention de l'État était récusée, tenue pour illégale ou tyrannique. [...] À cette époque, dont la jeune génération d'aujourd'hui n'a pas le souvenir, il fallait prouver que l'État était quelque chose, il était nécessaire de se dresser contre le développement sans limite de l'individualisme. Et il fallait pour cela, en Russie tout au moins, une certaine dose de courage ; il fallait être prêt à passer pour un partisan de l'État, un publiciste aux ordres, un homme en retard sur son temps. Aujourd'hui, on assiste au mouvement inverse. (1882, p. XIX)

- 46 À la fin des années 1850, Boris Tchitchérine fait le pari de l'intelligence politique, le pari que l'autocratie est capable d'évoluer elle-même pour conduire l'évolution du pays vers la monarchie constitutionnelle. Pari audacieux, certes, mais Alexandre II ne fut-il pas salué de Londres comme « libérateur » ? C'est dans cette perspective qu'il faut lire le Tchitchérine de la première moitié des années 1860 et envisager son action.
- 47 Ainsi, la violente diatribe qu'est « L'aristocratie, et particulièrement l'aristocratie russe » pourrait surprendre sous la plume de Tchitchérine, admiratif devant la place de l'aristocratie anglaise dans la vie politique nationale, attaché au système capacitaire en matière de liberté politique et convaincu que la Chambre haute d'un Parlement doit être composée par l'aristocratie foncière<sup>2</sup>. On ne comprend cette charge contre l'aristocratie russe que si on la rapporte à la crainte de voir une oligarchie hostile à la libération des paysans avec la terre, former une sorte de garde rapprochée autour du tsar pour confisquer le pouvoir et faire échec aux réformes. Boris Tchitchérine évoque dans ses *Mémoires* la menace que constitue au tout début du règne d'Alexandre II « l'aristocratie courtisane de Saint-Petersbourg [qui] rêvait de tenir le premier rôle dans l'État » (1991, p. 113) et il raconte comment, alerté par Dmitri Alexeevitch Milioutine au cours d'une soirée chez Vladimir Bezobrazov, il décide d'écrire son article (1991, p. 113-114). Il dénonce donc chez l'aristocratie russe, héritière des boïars, l'absence de tout sens de l'État, le mépris du bien public, la propension à la trahison au profit de l'intérêt personnel. Plusieurs épisodes de l'histoire russe comme l'enfance d'Ivan IV, le Temps des troubles, la tentative oligarchique du 28 janvier (8 février) 1730 sont cités à l'appui de

cette démonstration méthodique. À l'aristocratie russe (*aristoktatiâ*), comparée à la noblesse française qui n'hésite pas à conduire les armées étrangères sur le sol national, il oppose les « hommes nouveaux issus de rien » (1858a, p. 95) qui forment la noblesse (*dvorânstvo*) grâce aux mérites dont ils font preuve au service de l'État. Et il conclut :

Trêve de plaisanteries. L'État n'a pas besoin d'aristocrates, mais d'hommes. La période difficile que nous vivons a révélé le manque total d'hommes capables, dotés d'opinions indépendantes et pleins de zèle pour le bien public. [...] Nous ne voulons pas de droits car notre confiance en le tsar est totale, nous demandons seulement l'autorisation d'élever la voix pour débattre de ce qu'il y a de plus cher à notre cœur, la fortune de notre patrie. Seule cette liberté de l'opinion publique où tous seront appelés à servir la cause commune peut former et faire émerger des hommes capables. (1858a, p. 135-136)

- 48 On en revient donc aux six mesures qui doivent accompagner l'abolition du servage pour préparer le pays à la liberté politique. Bien conscient qu'elles représentent en elles-mêmes une rupture avec la pratique du pouvoir autocratique qu'il convient de ne pas effaroucher, Boris Tchitchérine ne manque pas une occasion de proclamer la confiance que le pays a dans le tsar et de démentir toute velléité constitutionnaliste dans la société. Il ne parvient pas à rallier Herzen à ses vues et « L'Acte d'accusation » publié dans le *Kolokol* en décembre 1858 consomme une rupture qui meurtrit profondément Tchitchérine.

## Les premiers pas de la réforme

- 49 De retour en juin 1861, Tchitchérine gagne Karaoul, le domaine familial de la région de Tambov où il est témoin des débuts de la mise en œuvre de l'abolition du servage :

Tout ce que je voyais, tout ce que j'entendais, m'emplissait de joie. La province, dans toutes ses strates, supérieures comme inférieures, exécutait cette grande œuvre avec lucidité et calme, en respectant les intérêts des uns et des autres, guidée par l'idée de la plus rigoureuse équité. C'était le gage d'un avenir radieux. Le déroulement aussi favorable d'une réforme qui bouleversait toute l'organisation de la vie russe, faisait bien sûr honneur à la noblesse sur qui reposait toute l'exécution ; mais il témoignait aussi de la solidité des fondations sur lesquelles on bâtissait le nouvel édifice. (1929, p. 12)

- 50 Le juriste est lui aussi comblé :

En étudiant le Statut du 19 février, je fus envahi par un sentiment d'admiration pour cette création de la maturité de la pensée russe. J'y voyais la plus belle œuvre de la législation russe. Ce n'était pas seulement la mise en cohérence de textes accumulés au fil du temps et issus de la pratique. Là, il fallait créer du nouveau, introduire des principes étrangers à l'existant, établir des rapports inconnus dans la pratique. Et ces rapports englobaient les intérêts les plus fondamentaux des principaux éléments du pays, la catégorie supérieure et la masse du peuple. Il fallait défaire un nœud formé par les siècles, remplacer par la liberté un plein pouvoir instauré non seulement par la loi, mais aussi par suite de conditions concrètes. La tâche du législateur était aussi complexe, ardue et incommensurable que possible ; pourtant, on l'avait remplie avec une intelligence si claire de la fin et des moyens, une connaissance si ferme de la théorie comme de la pratique, un tel souci de l'ensemble et de la suite logique qu'il était impossible de ne pas nourrir un profond respect à la fois pour la nouvelle loi et pour ses auteurs. (1929, p. 12)

- 51 Certes, Boris Tchitchérine nuance par la suite cet enthousiasme en recensant des effets négatifs de la réforme :

Dans les terres noires, les propriétaires fonciers ne subirent aucune perte sur le moment ; dans la plupart des cas, ils obtinrent pour leurs terres le prix qu'elles valaient à cette époque et ils purent organiser la bonne exploitation de leur domaine en embauchant des travailleurs libres ; quant aux paysans, ils perdirent parfois le supplément de terres dont ils bénéficiaient chez des propriétaires généreux, mais ils eurent tout le bénéfice de l'augmentation du prix de la terre qui suivit. Dans les autres régions, l'exploitation des domaines des propriétaires fut sensiblement plus difficile ; un grand nombre d'entre eux fut même contraint d'y renoncer. Mais ils reçurent pour leurs terres sous forme de redevance bien davantage que le prix de celles-ci ; la redevance comprenait en effet le prix du travail qu'ils avaient perdu. Si certains propriétaires furent ruinés dans ce nouveau contexte, ce ne fut pas dû au Statut du 19 février, mais au fait qu'une bonne part de la noblesse russe n'était absolument pas préparée aux règles de l'activité économique et qu'elle ne savait pas modérer ses dépenses. De nombreux domaines passèrent aux mains des capitalistes, mais c'était inéluctable et l'on ne doit pas y voir un mal : c'est l'effet naturel de la mobilité de la propriété foncière. Sauf à agir artificiellement, il était impossible de laisser les terres aux mains de ceux qui étaient écrasés de dettes en empêchant ceux qui en avaient les moyens de les acheter. Au fil du temps, la situation des paysans se dégrada aussi. Au début, elle connut une amélioration, mais cela ne dura pas. La population augmentait alors que la superficie de la terre restait la même et que l'on n'avait aucune habitude de l'épargne, ce qui entraîna un appauvrissement général. D'autres phénomènes aggravèrent les choses : le maintien de la possession communautaire qui entravait l'initiative individuelle, première source de prospérité économique ; les chemins de fer qui firent augmenter le prix de la terre et de la production tout en réduisant à néant les bénéfices conséquents du transport par les chevaux en hiver ; les mésententes familiales qui désormais ne connaissaient plus d'obstacles ; enfin, le développement sans limite de l'ivrognerie dû à la vente libre de l'alcool dont le prix avait baissé. (1929, p. 13-14)

- 52 Toutefois, en août 1861, il est, de son propre aveu, « plein d'espérances lumineuses » (1929, p. 14) et il reste fidèle à l'analyse et la tactique dont témoignent ses articles de la fin des années 1850. Cela le conduit à prendre des positions surprenantes. Ainsi celui qui écrivait en 1855 « Notre Pologne souffre sous un joug qui lui est odieux » (1861, p. 27) condamne le soulèvement polonais de 1863, parce que celui-ci risque d'effrayer le pouvoir et de le faire renoncer aux réformes.

### « Des mesures libérales et un pouvoir fort »

- 53 À l'automne 1861, alors que l'agitation estudiantine se développe dans les deux capitales, Boris Nikolaevitch écrit de Moscou à son frère Vassili en poste à Saint-Petersbourg comme conseiller au ministère des Affaires étrangères : « D'une manière générale, il faut actuellement deux choses en Russie : des mesures libérales et un pouvoir fort. » (1929, p. 24) La lettre est transmise à Alexandre Mihailovitch Gortchakov, puis à Alexandre II et la formule « des mesures libérales et un pouvoir fort » fait florès, surtout dans sa seconde partie. Par « mesures libérales », Tchitchérine entend exactement ce qu'il préconisait à la fin des années 1850. Quant au « pouvoir fort », ce n'est pas un pouvoir policier ou arbitraire, c'est un pouvoir déterminé, ferme dans sa ligne et ses actes, qui fait respecter rigoureusement la loi et qui sait s'appuyer sur la société en méritant sa confiance :

Actuellement, la première nécessité est de laisser à la société une part significative d'autonomie. Il est impossible de vivre autrement. [...] Le gouvernement ne peut pas tout faire lui-même. Et des outils dociles sont incapables d'agir seuls. [...]

Il faut que l'individu dispose partout d'une libre sphère d'activité. Il faut en particulier éviter ces petites tracasseries qui irritent les gens et humilient la hiérarchie en la mettant en situation d'affrontements mesquins avec les citoyens. [...] Peu importe que paraisse une foule d'articles stupides, que les étudiants n'aillent pas en cours et discutent entre eux de toutes sortes de sottises. Ce n'est pas à ces broutilles qu'un homme d'État est attentif, c'est à l'orientation générale des esprits. Il y faut de la largeur de vues, non le regard du troisième bureau.

Mais pour que tout cela soit inoffensif, il faut un pouvoir fort, qui soit toujours prêt à contenir les insoumis. La loi doit être ouverte, mais son exécution doit être rigoureuse et absolue. La certitude d'un châtement inéluctable est la meilleure limitation de la liberté. Dès que l'on peut enfreindre la loi ouvertement et sans risque, on voit s'instaurer l'anarchie. [...] Mais il ne faut pas confondre un pouvoir fort qui conserve sa position élevée, avec l'intervention mesquine dans toutes les chicanes. L'exercice du pouvoir doit aller de pair avec une profonde connaissance de la société russe. (1929, p. 29-30)

- 54 Ainsi, dans les troubles qui agitent les universités de Moscou et Saint-Pétersbourg, Boris Tchitchérine voit non pas « des mesures libérales et un pouvoir fort », mais « des mesures contraignantes et un pouvoir faible ». Et il ajoute :

Voilà ce qui conduit à l'anarchie. Qui est responsable en l'occurrence, les étudiants ou la hiérarchie ? Lorsque l'on irrite les jeunes gens d'un côté et qu'on leur permet de l'autre d'enfreindre ouvertement la loi, il ne peut y avoir d'autres conséquences que le spectacle auquel nous assistons aujourd'hui. (1929, p. 32)

- 55 Vouloir supprimer la « corporation » des étudiants est une ineptie, car les étudiants forment par nature une société de camaraderie et « il n'y a rien de mal à cela, au contraire, c'est le meilleur côté de la vie estudiantine et le meilleur souvenir de jeunesse pour l'homme mûr » (1929, p. 32). Quant à supprimer toute gratuité pour limiter l'accès de l'Université aux enfants des classes supérieures, c'est une aberration :

L'expérience prouve que ce sont justement les gens les plus pauvres qui travaillent. Ils n'ont que le travail pour faire leur chemin. Ils deviennent les enseignants dont nous ne pouvons nous passer ; ils deviennent aussi les fonctionnaires un tant soit peu instruits qui sont indispensables à l'État. Les enfants de fonctionnaires pauvres n'ont aucune issue si on leur ferme l'accès à l'Université. (1929, p. 33)

- 56 Et surtout, rendre l'accès à l'Université obligatoirement payant est une mesure qui va au rebours de l'intelligence politique, car du bas en haut de la société, chacun a conscience que l'instruction et la formation sont le besoin le plus criant du pays. Ignorer ce sentiment, c'est méconnaître la société, c'est ne pas comprendre que « toute mesure qui restreint l'instruction suscitera le mécontentement général en apportant aux protestataires l'appui qu'est la sympathie de la société. C'est là que les étudiants trouvent l'essentiel de leur soutien » (1929, p. 33).

- 57 Au grandes espérances de l'été 1861 succède le désenchantement. Après avoir rompu avec Herzen, Tchitchérine s'éloigne définitivement de Kaveline à l'hiver 1861-1862. Invité à l'été 1862 par Sergueï Grigoriévitch Stroganov à enseigner le droit de l'État au tsarevitch Nikolaï Alexandrovitch, il accompagne l'héritier du trône dans son voyage de formation en Europe et a le chagrin de le voir mourir en avril 1865 et d'enterrer avec lui « [ses] meilleures espérances et [ses] plus beaux rêves liés à la fortune et à la gloire de [sa] patrie » (1929, p. 162). Enfin, il démissionne en 1867 de l'université de Moscou en signe de protestation contre la violation du statut des universités. Mais sa plus cruelle déception est celle que lui inspire le pouvoir :

Le Statut du 19 février avait fixé un délai de neuf ans pour le réexamen des textes. Au terme de ces neuf années, l'activité législative avait déjà cessé. Tous les auteurs

du Statut du 19 février avaient quitté la scène politique. Leur place avait été prise par la réaction, appuyée sur la routine bureaucratique. À cette époque il ne restait plus dans les hautes sphères de Saint-Petersbourg un seul homme capable de rédiger une loi qui ait un sens. Tout allait à vau-l'eau, et ce qui était fait était au-dessous de toute critique. Le gouvernement russe s'était épuisé dans un immense effort à la suite duquel il avait sombré dans une inaction totale. (1929, p. 14)

## L'expérience du zemstvo

- 58 De retour à Karaoul, c'est au sein des zemstvos du district de Kirsanov et de la province de Tambov où il est élu en 1868 qu'il participe à la vie publique. Ses deux principaux champs d'action sont le budget, dans lequel il introduit les règles de gestion et de comptabilité étudiées en Russie et en France, et les chemins de fer puisqu'il est élu directeur de la ligne Tambov-Saratov par le zemstvo de Kirsanov.
- 59 La vie à Karaoul le met de nouveau en contact avec les paysans. En 1856, il écrivait :  
Les anciens rapports patriarcaux qu'avaient les paysans à leurs propriétaires ont disparu depuis longtemps, à l'exception de quelques coins perdus où subsistent les mœurs et les coutumes de jadis. Aujourd'hui nous ne trouvons plus un père et ses enfants, mais un maître par la violence et des travailleurs contraints. (1856, p. 169)
- 60 Dans ses *Mémoires*, on trouve les considérations suivantes :  
Les bonnes relations avec la population environnante constituent un intérêt et un agrément de la vie à la campagne. Je les ai reçues en héritage. Mon père était un véritable curateur pour ses paysans. Grâce à l'administration humaine et juste du domaine par mon frère Vladimir, le vieux lien moral ne fut pas rompu lorsque cessa l'état de servage. Les paysans de Karaoul me connaissaient depuis mon enfance et c'est pour moi un réel plaisir de connaître non seulement le nom et le visage de chacun d'eux, mais aussi ses traits de caractère, sa situation et ses besoins. [...] Nous vivons depuis des années comme une vraie famille. J'aime le paysan russe, même si je suis loin de voir en lui l'idéal de la perfection. Seuls ceux qui n'ont jamais été à son contact peuvent nourrir de telles rêveries. (2007, p. 48)
- 61 Sans mettre en doute l'humanité de Boris Tchitchérine, ni l'affection que lui portaient les paysans de Karaoul, on ne peut que constater que le libéral décrit là des rapports patriarcaux dont il se félicite.
- 62 Plus éclairantes encore sont ses réflexions sur le rôle des paysans au sein du zemstvo :  
Nous nous comportions avec les élus des paysans comme avec nos égaux, nous leur tendions la main, mais ils jouaient le plus souvent le rôle de spectateurs muets. Nous associions les plus capables aux commissions, nous leur posions des questions et leur demandions des explications pour les questions qu'ils connaissaient bien et qui concernaient au plus près leurs intérêts ; mais il était très rare que l'un d'eux se levât spontanément pour dire quelques mots. L'essentiel de leur rôle consistait à être les témoins de ce qui se faisait en assemblée et à voter pour ceux en qui ils avaient confiance. Ils pouvaient dire à la population que les affaires du zemstvo de Kirsanov étaient conduites en toute justice, sans préjudice pour les paysans, et même avec une attention pleine de soins pour leurs besoins et leurs intérêts. (2007, p. 12)
- 63 On retrouve ici la logique capacitaire de Tchitchérine pour qui les paysans, comme les femmes, sont des mineurs. Mais surtout, il ne conçoit pas le zemstvo comme un lieu d'éducation civique et politique, il ne voit pas dans la paysannerie une catégorie sociale appelée à évoluer et à s'urbaniser, voire même l'embryon d'une future classe moyenne. Certes, Tchitchérine est convaincu que le pouvoir politique doit revenir à une élite aisée qui a les moyens de se former à l'exercer, tandis que la masse sera toujours vouée au

travail physique. Certes, il est par principe hostile à la démocratie, même s'il la salue en France comme l'unique régime possible, en concédant d'ailleurs que l'avenir appartient à ce régime, pour un temps au moins. Mais cela ne suffit pas à expliquer sa perception et sa pratique du zemstvo. Il faut en chercher l'explication ailleurs :

Participer des années durant aux affaires du zemstvo ne m'a laissé que de bons souvenirs. J'ai eu l'occasion de voir les assemblées les plus diverses dans ma vie, mais c'est la seule où je me sois senti parfaitement à ma place. C'est sans doute dû en partie au fait que je suis né propriétaire terrien russe ; mais je crois que ce n'est pas la seule raison. Il n'y a certainement pas en Russie un autre milieu qui réponde à ce point aux sentiments et aux besoins d'un homme de bien. [...] Le zemstvo, c'est la fine fleur de la noblesse placée dans les conditions les plus favorables pour examiner correctement les questions publiques ; c'est une assemblée d'hommes indépendants et compétents qui se concertent sur ce qu'ils sont prêts à donner pour le profit commun. [...] Il a toujours régné dans ces assemblées un sentiment de décence et de dignité morale, j'étais là parmi mes égaux et je ne me sentais pas humilié. C'est pourquoi, au soir de ma vie, je retrouve toujours les assemblées de zemstvo comme une famille, où tout m'est proche, familier et cher. (2007, p. 10)

- 64 Tout se passe comme si Boris Tchitchérine voyait dans le zemstvo une réplique du modèle de l'aristocratie anglaise auquel il est si attaché.

Jusqu'à aujourd'hui, le système constitutionnel anglais a reposé sur l'absence de véritables éléments démocratiques. La masse populaire n'y a jamais représenté une force qui ait de l'influence sur les affaires et prétende à un rôle politique. Tout se passait en dehors d'elle, il n'a jamais été question d'elle. (1866, p. 265)

- 65 On reconnaît aisément la Chambre des Lords anglaise dans la Chambre haute du Parlement que Boris Tchitchérine décrit comme idéale :

La grande propriété foncière ne suscite pas en l'homme l'esprit d'entreprise commerciale et de spéculation privée ; elle développe en lui l'envie d'acquérir une solide influence locale, de jouer un rôle politique significatif. La propriété immobilière présente une stabilité bien plus grande que la propriété mobilière ; elle conserve plus souvent un caractère héréditaire, faisant ainsi de la vocation politique un héritage. Enfin, elle donne la position indépendante, la tranquille assurance, l'esprit conservateur qui sont justement requis des membres de la Chambre haute. (1866, p. 138)

- 66 Or, Tchitchérine écrit dans ses *Mémoires* : « J'acquis d'emblée une position en vue à l'assemblée [du zemstvo] » (2007, p. 13). Le juriste constatait que le modèle anglais était le fruit d'une histoire beaucoup trop originale pour être transposable ; le noble russe, propriétaire terrien et notable local en demeure nostalgique.

- 67 Boris Tchitchérine est peu à peu redécouvert en Russie aujourd'hui (Martin, 2009) et nombre de chercheurs se demandent s'il s'agit d'un libéral ou d'un conservateur. L'alternative proposée est surprenante ou plutôt, elle est révélatrice de l'ambiguïté de ces deux termes, en Russie plus encore qu'ailleurs : en effet, Boris Tchitchérine est à la fois libéral et conservateur.

- 68 Il est libéral, sur le plan économique comme sur le plan politique et la modernisation du pays telle qu'il la conçoit le prouve clairement. Politiquement, il exprime sa conviction que les institutions représentatives sont l'avenir de la Russie et les mesures qu'il propose pour organiser la transition pourraient être utilement lues de nos jours encore, en particulier celles qui concernent l'opinion publique, le rôle de l'opposition et l'indispensable implication de la société civile dans la vie publique. Certes, il est favorable au système censitaire, mais au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne saurait s'en étonner.



- 69 Économiquement, c'est un fervent partisan de la propriété et de l'initiative privées, même si par ailleurs, il ne réduit pas, loin s'en faut, l'État au rôle de « veilleur de nuit » ; on est face à une pensée cohérente, nourrie par l'histoire et le droit, ainsi que par la fréquentation des milieux libéraux de l'Europe de son temps, comme en témoigne, par exemple, sa participation à quelques réunions de la Société d'économie politique de Paris. Rentré en Russie, il reste lié à ces élites, avec lesquelles il entretient une correspondance et échange des travaux. Le libéralisme économique influence aussi nettement ses conceptions sociales : ainsi l'inégalité étant dans la nature des choses, les pauvres seraient bien inspirés de faire moins d'enfants et davantage d'économies. Ce libéralisme économique, conséquent parfois jusqu'à l'extrême, contribue d'ailleurs fortement à isoler Boris Tchitchérine dans le paysage intellectuel et politique russe de son temps.
- 70 Pour autant, il est aussi conservateur, mais son conservatisme connaît une évolution qui témoigne de l'échec de la modernisation qu'il avait si ardemment souhaitée.
- 71 Ses textes des années 1855-1860 prouvent qu'il est incontestablement progressiste sur le plan politique, même s'il est traditionaliste dans ses conceptions sociétales : ainsi, il est hostile à l'accès des femmes à l'Université et plus tard, il trouvera saugrenu que l'on puisse songer à leur donner le droit de vote. Dans les années 1860, son « conservatisme », qui se traduit notamment par une hostilité affichée à l'octroi d'une Constitution, ne relève pas d'une position de principe ; il tient à des considérations contingentes et à la prudence tactique.
- 72 En revanche, la vision de la société que révèlent ses remarques sur le zemstvo est, elle, véritablement conservatrice, voire réactionnaire dans son évocation nostalgique de la campagne partiarcale. Tout se passe comme si, pour ce chantre de l'évolution et du progrès, la société s'était figée. On peut voir là l'effet de l'âge, mais l'explication est un peu courte : en 1868, Tchitchérine a quarante ans. Au-delà de la trajectoire personnelle, cette évolution reflète aussi celle du pays, dont l'élan réformateur se grippe : dans les domaines fonciers des terres noires où la terre est un capital, les rapports sociaux ne sont pas bouleversés et Tchitchérine renoue avec le mode de vie traditionnel du propriétaire terrien. Comme il l'écrit lui-même dès 1856 :

Les questions sociales ne concernent pas seulement l'aspect juridique de l'État, elles sont liées à l'ensemble de la vie économique de la nation ; elles ne touchent pas uniquement à la sphère publique, mais pénètrent aussi profondément dans la vie privée et s'entremêlent avec les intérêts de chacun, laissant leur empreinte sur les mœurs et les coutumes. [...] Il est impossible de changer d'un trait de plume les rapports sociaux et domestiques comme l'on peut, par exemple, promulguer une nouvelle loi sur la presse ou instaurer un nouveau système judiciaire. Il faut de nombreuses années pour mettre en œuvre un changement social. (1856, p. 128-129)

73 \*\*\*

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Œuvres de Boris Nikolaevič Čičerin citées dans le texte

- 1855, « Svâšennyj soúz i avstrijskaâ politika » [La Sainte alliance et la politique autrichienne], *Istoričeskij sbornik vol'noj russkoj tipografii v Londone*, t. 1, p. 145-164.
- 1856, « O krepostnom sostoânii » [L'état de servage], *Golosa iz Rossii*, Pervyj vypusk vtoroj časti, Londres, Vol'naâ russkaâ knigopečatnâ, p. 127-229.
- 1858a, « Ob aristokratii, v osobennosti russkoj » [L'aristocratie, en particulier l'aristocratie russe], *Golosa iz Rossii*, čast' III, vtoroe izdanie, Londres, Trübner & Co, p. 15-137.
- 1858b, « Sovremennye zadači russkoj žizni » [Les problèmes actuels de la réalité russe], *Golosa iz Rossii*, čast' III, vtoroe izdanie, Londres, Trübner & Co, p. 63-147.
- 1858c, « O nastoâšem i budušem položenii pomešič'ih krest'ân », *Atenej*, čast' pervaâ, ânvar' i fevral', Moscou, p. 486-526.
- 1861, *Vostočnyj vopros s russkoj točki zreniâ* [La question d'Orient du point de vue russe], Leipzig, Tipografiâ Bera i Germanna.
- 1866, *O narodnom predstavitel'stve* [La représentation nationale], Moscou, Tipografiâ Gračeva i Komp.
- 1882, *Sobstvennost' i gosudarstvo* [La propriété et l'État], cast' pervaâ, Moscou, tipografiâ Martynova.
- 1929, *Vospominaniâ. Moskovskij universitet* [Mémoires. L'Université de Moscou], Moscou, Izdanie M.i S. Sabašnikovyh.
- 1991, « Moskva sorokovyh godov » [« La Moscou des années 1840 »], in *Vospominaniâ B.N. Čičerina, Russkoe obšestvo 40-50h godov XIX v.*, cast' II, Moscou, Izdatel'stvo Moskovskogo universiteta.
- 2007, *Vospominaniâ. Zemstvo i Moskovskaâ Duma* [Mémoires. Le zemstvo et la Douma de Moscou], Tambov, Izdatel'stvo Ulis.

#### Autres références citées

- ČIČERIN Boris Nikolaevič et KAVELIN Konstantin Dmitrievič, « Pis'mo k izdatelû » [Lettre à l'éditeur], *Golosa iz Rossii*, cast' pervaâ, Londres, Volnaâ russkaâ knigopečatnâ, 1856, p. 9-36.
- KARAMZIN Nikolaj Mihajlovič, « Zapiska o drevnej i novej Rossii v ee političeskom i graždanskom otnošeníh », in *Russkaâ ideâ, Sbornik proizvedenij russkih myslitelej*, Moscou, Airis Press, 2004, p. 32-111.
- KOŠELEV Aleksandr Ivanovič, « Ohota puše nevoli » [« Libre volonté vaut mieux que contrainte »], in *Moi zapiski, Russkoe obšestvo 40-50h godov XIX v.*, cast' I, Moscou, Izdatel'stvo Moskovskogo universiteta, 1991.
- MARTIN Sylvie, « Boris Tchitchérine dans la Russie contemporaine », *D'autres Russies*, n° 33 de *La Revue russe*, Paris, 2009, p. 115-127.

## NOTES

1. En français dans le texte.
2. Voir notamment à ce propos : B. N. Čičerin, « Ob aristokratii, v osobennosti russkoj » [L'aristocratie, en particulier l'aristocratie russe], *Golosa iz Rossii*, čast' III, vtoroe izdanie, Londres, Trübner & Co, 1858, p. 29-35 ; B. N. Čičerin, *O narodnom predstavitel'stve* [La représentation nationale], Moscou, Tipografiâ Gračeva i Komp., 1866, p. 129-130, p. 137, p. 225-257.

---

## RÉSUMÉS

Bien que Boris Tchitchérine ne soit pas un acteur de premier plan de l'abolition du servage, son apport à cette réforme mérite d'être considéré parce que le juriste y voit la condition *sine qua non* d'une modernisation libérale de la Russie, où la liberté civile serait le socle de l'évolution vers la liberté politique. Les modalités de l'abolition du servage préconisées par Tchitchérine sont à lire dans ce contexte, tout comme les prises de position qui sont les siennes au début des années 1860.

Toutefois, sa vision de la paysannerie libre marque clairement les limites qu'il assigne à la liberté politique, soumise à une logique étroitement capacitaire qui en réserve l'usage à une petite minorité. Le libéral partisan des institutions représentatives et adepte de la propriété et de l'initiative privées, demeure un propriétaire terrien conservateur sur le plan social, attaché au rôle politique de l'aristocratie foncière au moment même où la Russie s'engage sur la voie de l'industrialisation et du décollage économique.

Although Boris Chicherin did not play a leading role in the abolition of serfdom, his contribution to this reform needs to be taken into account: being a lawyer, he saw the necessity of liberal modernization in Russia, where he hoped civil liberty would lead to political freedom. The terms on which Chicherin recommended to abolish serfdom, as well as the positions he took in the early 1860s, must be analysed in this context.

However, his vision of free peasantry clearly reveals the limits he assigns to political freedom, which must be made narrow, and which use had to be restricted to a small minority. As a liberal, Chicherin supported representative institutions, property, and private initiative. As a landowner he remained a social conservative and believed in the political importance of landed nobility as Russia was moving towards industrialization and economic takeoff.

ХОТЯ БОРИС ЧИЧЕРИН НЕ ЯВЛЯЕТСЯ ПРЯМЫМ УЧАСТНИКОМ В ОТМЕНЕ КРЕПОСТНОГО ПРАВА, ЕГО ВКЛАД В ЭТО ДЕЛО ЗАСЛУЖИВАЕТ ВНИМАНИЕ, ОТТОГО ЧТО ЮРИСТА ПРИДАЕТ ЕЙ КАРДИНАЛЬНОЕ ЗНАЧЕНИЕ ДЛЯ ЛИБЕРАЛЬНОЙ МОДЕРНИЗАЦИИ РОССИИ, ГДЕ ГРАЖДАНСКАЯ ССВОБОДА СТАНЕТ ОСНОВОЙ ДЛЯ ЭВОЛЮЦИИ К ПОЛИТИЧЕСКОЙ СВОБОДЕ. НАДО ВОСПРИНИМАТЬ УСЛОВИЯ ОТМЕНЫ КРЕПОСТНОГО ПРАВА, ПРЕДПИСАННЫЕ ЧИЧЕРИНЫМ, В ЭТОМ КОНТЕКСТЕ, ТАК ЖЕ КАК И ЕГО ВЫСТУПЛЕНИЯ В НАЧАЛЕ 1860 ГГ.

ОДНАКО ЕГО ПРЕДСТАВЛЕНИЕ О ВОЛЬНОМ КРЕСТЬЯНСТВЕ ОТМЕЧАЕТ ЯСНО ГРАНИЦЫ, КОТОРЫЕ ОН ПРЕДНАЗНАЧАЕТ ПОЛИТИЧЕСКОЙ СВОБОДЕ, ПРЕДОСТАВЛЕННОЙ МЕНЬШИНСТВУ, СУДЯ ПО СПОСОБНОСТЯМ КАЖДОГО.

БУДУЧИ ЛИБЕРАЛОМ, СТОРОННИКОМ ПРЕДСТАВИТЕЛЬНОЙ СИСТЕМЫ И ЗАЩИТНИКОМ ЧАСТНОЙ СОБСТВЕННОСТИ И ЛИЧНОЙ ИНИЦИАТИВЫ, ОН ОСТАЕТСЯ ПОМЕЩИКОМ, С СОЦИАЛЬНОЙ ТОЧКИ ЗРЕНИЯ КОНСЕРВАТОРОМ, ПРИВЯЗАННЫМ К ПОЛИТИЧЕСКОЙ РОЛИ ЗЕМСКОЙ АРИСТОКРАТИИ, ТОГДА КАК РОССИЯ ПУСКАЕТСЯ В ИНДУСТРИАЛИЗАЦИЮ И ЭКОНОМИЧЕСКОЕ РАЗВИТИЕ.

## INDEX

**Mots-clés** : Russie, Boris Tchitchérine, servage, paysannerie, libéralisme, modernisation

**Keywords** : Russia, Boris Tchitchérin, serfdom, peasantry, liberalism

**motsclésru** РОССИЯ, БОРИС ЧИЧЕРИН, КРЕПОСТНОЕ ПРАВО, КРЕСТЬЯНСТВО, ЛИБЕРАЛИЗМ,  
МОДЕРНИЗАЦИЯ

## AUTEUR

**SYLVIE MARTIN**

ENS de Lyon